



AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL D'ENTREE DANS LES CPFA

L'Institut International des Assurances (IIA) lance le concours pour le recrutement de la promotion 2021-2023 des Centres Professionnels de Formation à l'Assurance (CPFA) dans les Etats pour l'obtention du Diplôme de Technicien d'Assurance (DT-A). Les conditions pour faire acte de candidature et celles portant sur le déroulement du concours sont les suivantes :

A – CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

- être ressortissant d'un Etat membre de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- justifier du Baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA.

B – COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- une demande adressée au Directeur National des Assurances ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- les justificatifs des diplômes requis ;
- la justification du paiement des frais du concours (fixés éventuellement par pays).

C – LES EPREUVES DU CONCOURS

- Français et Culture Générale : durée = 2 heures.
- Techniques d'Assurance **ou** Mathématiques, Statistiques et calcul des probabilités (niveau de la classe de Terminale A) **ou** d'Economie (Classe de Terminale G) **ou** de Droit (Capacité en Droit) : durée = 2 heures.

D - DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS DANS LES ETATS

Les inscriptions prennent fin. le : **15 juin 2021.**

E - CALENDRIER DU CONCOURS

Judi 15 juillet 2019 : 09h00 à 11h00 (Heure de Yaoundé, soit TU+1) : Epreuve de Français et Culture Générale.

Vendredi 16 juillet 2019 : 9h00 à 11h00 (Heure de Yaoundé, soit TU+1) : Epreuve de Technique d'Assurance **ou** Mathématique, Statistique et Calcul de probabilités (niveau de la classe de Terminale A) **ou** d'Economie (Classe de Terminale G) **ou** de Droit (Capacité en Droit).

Yaoundé, le 29 AVR 2021

Le Directeur Général

30/04/2021
2323

Urban Philippe ADJANON

